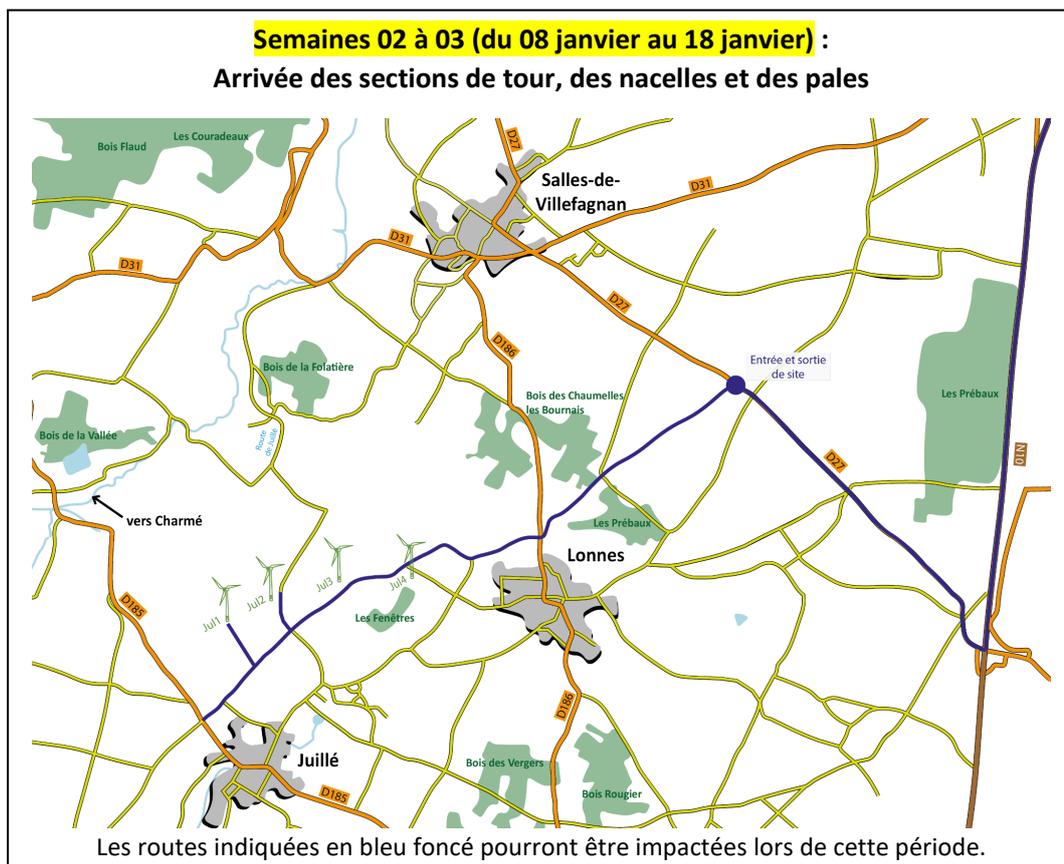


CÂBLAGE ELECTRIQUE

La réalisation du câblage électrique du parc éolien se fera du mois d'août 2023, jusqu'à la mise en service.

ARRIVEE DES ELEMENTS, ASSEMBLAGE ET LEVAGE DES EOLIENNES



Semaines 04 à 08 (janvier 2024 à Février 2024) : montage des éoliennes

Lors du montage des éoliennes, certaines routes seront fermées comme indiqués dans la légende ci-dessous :



- Les routes en bleu foncé : fermées de manière ponctuelle en fonction de l'arrivée des éléments, de janvier à février ;
- La route en violet : fermée à la circulation, de mi-janvier à la première semaine de février ;
- Les routes en rose : fermées à la circulation, tout le mois de février ;
- Les routes en bleu clair : utilisables uniquement par les habitants des hameaux de la Folatière et de Robegerbe. La route sera barrée à l'entrée du parc éolien, tout le mois de janvier et la première semaine de février.

Les fermetures de route seront de 8 h à 19 h les journées d'activité. Dans la mesure du possible, elles seront rouvertes en fin de journée et les week-ends.

MISE SOUS TENSION, TESTS TECHNIQUES, ET MISE EN SERVICE DU PARC

Mise en service en mai 2024